

MALADIE D'ALZHEIMER : QUELS ENJEUX ?

Entretien avec Christine Tabuenca



La maladie d'Alzheimer est la deuxième maladie la plus crainte par les Français, après le cancer⁽¹⁾. Pourtant, ses contours sont encore largement méconnus de tous. Comment identifier des troubles cognitifs ? Quels sont les différents stades d'évolution de la maladie ? Comment accompagner sans le discriminer un client dont le diagnostic d'Alzheimer a été posé ? À quel stade les difficultés cognitives peuvent-elles altérer la capacité du client à gérer son patrimoine ? Autant d'interrogations qui nous ont poussés, chez Société Générale Private Banking, à tisser un partenariat avec la Fondation Médéric Alzheimer. Christine Tabuenca, Directrice générale de la Fondation, nous raconte les enjeux de cette maladie et la pertinence de ce partenariat.

Christine Tabuenca

Diplômée de l'École nationale de santé publique de Rennes, Christine Tabuenca a démarré sa carrière professionnelle à l'international avec Handicap International pour la mise en place d'établissements médico-sociaux. Dès 1995, elle occupe différents postes au sein de l'AFM-Téléthon puis prend la direction de la communication et du développement de Sidaction en janvier 2007. En 2014, elle fait le choix de rejoindre l'ARSLA (Association pour la Recherche sur la Sclérose Latérale Amyotrophique) en tant que Directrice générale.

Depuis novembre 2020, elle a été nommée Directrice générale de la Fondation Médéric Alzheimer. Christine Tabuenca est formatrice au CESAP (Comité d'Études, d'Éducation et de Soins adaptés auprès des Personnes Polyhandicapées) depuis 25 ans. Elle a également été administratrice et secrétaire de Don en Confiance de 2015 à 2020.

QUELLES SONT LES MISSIONS DE LA FONDATION MÉDÉRIC ALZHEIMER ?

Crée en 1999, la Fondation Médéric Alzheimer, reconnue d'utilité publique, a pour but d'améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer et leurs aidants.

En développant la recherche en sciences humaines et sociales et en santé publique, la Fondation fait depuis plus de 20 ans progresser l'état des connaissances sur la maladie et ses conséquences, ce qui permet de soutenir les professionnels, de changer notre regard et de bâtir une société plus inclusive. Elle développe une vision globale de la maladie d'Alzheimer et met en œuvre une approche pluridisciplinaire et décloisonnée : biomédicale, médico-sociale, juridique, économique... Cette approche permet d'appréhender la maladie dans toutes ses dimensions, en France et à l'international.

La Fondation s'est dotée d'un Observatoire qui produit des études pluridisciplinaires pour comprendre les enjeux de la maladie d'Alzheimer, analyser et suivre la mise en œuvre des politiques publiques, et améliorer l'accompagnement des personnes malades et de leurs proches.

La Fondation a également vocation à innover et à faire émerger des solutions d'accompagnement plus efficaces par des appels à projets, des appels à prix, le financement de bourses, d'études et en évaluant les impacts des solutions innovantes.

Enfin, fidèle à sa mission d'intérêt général, la Fondation se mobilise auprès des pouvoirs publics pour relever les enjeux du vieillissement cognitif que sont la prévention, l'accompagnement, les Interventions Non Médicamenteuses (INM), l'habitat adapté et les aidants.

DANS UN CONTEXTE DE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION FRANÇAISE, QUELLE INCIDENCE LA MALADIE D'ALZHEIMER POURRAIT-ELLE AVOIR ?

Alzheimer est un enjeu sociétal : 1 Français sur 2 a dans son entourage une personne vivant avec la maladie d'Alzheimer⁽²⁾. Mais c'est également un enjeu de santé publique qu'il nous faut relever : 1,2 million de personnes vivent avec la maladie d'Alzheimer en France⁽³⁾. D'ici 2050, la maladie devrait toucher 2,2 millions de personnes⁽⁴⁾.

Cela implique une révision totale de notre système de prise en charge et de repenser le parcours de soins. Il est nécessaire d'allier le *cure* et le *care*⁽⁵⁾ pour une meilleure qualité de vie au quotidien, de repenser le domicile et l'habitat au sens large et de proposer des aides financières adaptées.

LA MALADIE D'ALZHEIMER EST-ELLE UNE FATALITÉ ? QUELLES SONT LES BONNES PRATIQUES POUR PRÉSERVER SA SANTÉ COGNITIVE ?

Il n'y a pas aujourd'hui de médicament qui permette de guérir. L'espoir le plus réaliste réside donc dans la prévention qui permet de rendre évitable ou de retarder la maladie dans 40 % des cas. Stimuler notre cerveau, le protéger des traumatismes cérébraux, de la pollution de l'air, suivre une alimentation saine de type méditerranéen⁽⁶⁾, préserver notre santé physique et métabolique par la prévention cardio-vasculaire mais aussi garder notre réseau relationnel aussi longtemps que possible pour favoriser les interactions sociales, nous aideront à accroître notre réserve cognitive et à mieux vieillir.

Alzheimer n'est donc pas une fatalité ! C'est tout le message que nous portons dans la campagne que nous venons de débuter.

QU'EST-CE QUE LA FONDATION MÉDÉRIC ALZHEIMER PEUT APPORTER À SOCIÉTÉ GÉNÉRALE PRIVATE BANKING ?

Alzheimer est l'affaire de tous et nous avons à cœur de bâtir une société inclusive afin que les personnes présentant des troubles cognitifs ne soient pas dépossédées de leur rôle de citoyen à part entière. Dès 2014, la Fondation avait collaboré avec le Conseil Supérieur du Notariat, avec un guide de bonnes pratiques à destination des notaires.

Le partenariat avec Société Générale Private Banking s'inscrit dans cette dynamique pour accompagner les Banquiers Privés afin qu'ils puissent être mieux armés et faire face au déclin cognitif de certains de leurs clients.

(1) Étude IFOP/Fondation Médéric Alzheimer : « Opinions et perceptions des Français à l'égard de la prévention de la maladie d'Alzheimer », 2021.
(2) 3^e baromètre de la Fondation Médéric Alzheimer, septembre 2020.

(3) Santé publique France, 2019.

(4) Alzheimer Europe, Yearbook 2019.

(5) Cure : soigner ; Care : prendre soin.

(6) Régime alimentaire essentiellement composé d'aliments d'origine végétale et peu transformés. Il contient peu de sucres ajoutés et de gras saturés.

Le présent document, de nature publicitaire, n'a pas de valeur contractuelle. Son contenu n'est pas destiné à fournir un service d'investissement, il ne constitue ni un conseil en investissement ou une recommandation personnalisée sur un produit financier, ni un conseil ou une recommandation personnalisée en assurance, ni une sollicitation d'aucune sorte, ni un conseil juridique, comptable ou fiscal de la part de Société Générale Private Banking France.

Les informations contenues sont données à titre indicatif, peuvent être modifiées sans préavis, et visent à communiquer des éléments pouvant être utiles à une prise de décision. Les informations sur les performances passées éventuellement reproduites ne garantissent en aucun cas les performances futures.

Avant toute souscription d'un service d'investissement, d'un produit financier ou d'un produit d'assurance, l'investisseur potentiel (i) doit prendre connaissance de l'ensemble des informations contenues dans la documentation détaillée du service ou produit envisagé (prospectus, règlement, statuts, document intitulé « informations clés pour l'investisseur », Term sheet, notice d'information, conditions contractuelles, ...), notamment celles liées aux risques associés; et (ii) consulter ses conseils juridiques et fiscaux pour apprécier les conséquences juridiques et le traitement fiscal du produit ou service envisagé. Son banquier privé est également à sa disposition pour lui fournir de plus amples informations, déterminer avec lui s'il est éligible au produit ou service envisagé qui peut être soumis à des conditions, et s'il répond à ses besoins. En conséquence, Société Générale Private Banking France ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise par un investisseur sur la base des seules informations contenues dans ce document.

Les prévisions concernant les performances futures sont basées sur des hypothèses qui peuvent ne pas se concrétiser. Les scénarios présentés sont des estimations de performances futures, fondées sur des informations passées sur la manière dont la valeur d'un investissement varie et/ou sur les conditions de marché actuelles, et ne sont pas des indications exactes. Le rendement obtenu par des investisseurs sera amené à varier en fonction des performances du marché et de la durée de conservation de l'investissement par l'investisseur. Les performances futures peuvent être soumises à l'impôt, lequel dépend de la situation personnelle de chaque investisseur et est susceptible de changer à l'avenir.

Pour une définition et description des risques plus complète, veuillez vous référer au prospectus du produit ou, le cas échéant, aux autres documents réglementaires (si applicable) avant toute décision d'investissement.

Le présent document est confidentiel, destiné exclusivement à la personne à laquelle il est remis, et ne peut être ni communiqué ni porté à la connaissance de tiers, ni reproduit totalement ou partiellement, sans accord préalable et écrit de Société Générale Private Banking France. Pour de plus amples informations, cliquez [ici](#).